



## Contestation de facture d'eau

Par **coco68600**, le **24/05/2019** à **15:01**

Bonjour,

J'ai acheté une maison en mars 2015.

J'appelle SUEZ qui est notre fournisseur d'eau pour souscrit un contrat.

Ok pas de soucis on vous enverra un contrat...

1 mois passe toujours rien.

J'appelle pour savoir ou est ce que ça en ai. Elle ne me retrouve pas (pas d'adresse pas de compteur..) On s'occupe de votre dossier et on vous rappelle.

Quelques mois plus tard toujours rien.

Je rappelle (1 an est passé entre temps) et là je tombe sur un opérateur qui m'engueule et que me dit d'arrêter d'appeler que mon dossier est en cours ( ça fait un an!!!)donc j'ai arrêter d'appeler.

Et là mercredi 22 mai 2019 (4 ans après) je reçois une facture d'eau de 1704€ à payer avant le 31 mai 2019 et que ma prochaine facture arrivera en juin 2019 donc d'ici 1 semaine.

Je les appelle pour savoir à quoi correspond la facture car il ne sont jamais venus relever le compteur (à l'intérieur du pavillon), et je n'ai jamais signer de contrat.

La seule chose qu'elle a su me dire c'est que je devais la payer avant le 31 mai et que je n'avais qu'à mettre de l'argent de côté en sachant que la facture allait arriver un jour ou l'autre. Aucune autres explications.

Ai je un recours pour contester cette facture surtout que je n'ai souscrit aucun contrat!!!!

Merci de votre aide

Marie